

Le 26 mai 2017

## **ANNONCE DES LAURÉATS 2017 DU PRIX DU PREMIER MINISTRE POUR LES CLUBS PHILANTHROPIQUES**

### *Cinq clubs philanthropiques sans but lucratif recevront un honneur provincial*

Le premier ministre Brad Wall a annoncé aujourd'hui que cinq organismes communautaires recevront, en 2017, le Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques en raison de leur dévouement et engagement continu envers les citoyens de la Saskatchewan.

« Il va sans dire que notre belle et grande province se porte mieux grâce aux nombreux programmes et services offerts par ces organismes ainsi qu'aux campagnes qu'ils mènent », a déclaré M. Wall.

« Ces clubs et leurs membres donnent l'exemple, mettant l'accent sur le service communautaire, l'altruisme et l'engagement à améliorer la vie des autres. Voilà qui mérite d'être célébré. »

Les lauréats de cette année sont :

- Club Lions/Lionnes de Churchbridge
- Club Lions de Fillmore et District
- Club Lions de Fort Qu'Appelle
- Club Kinsmen de Saskatoon
- Clubs Lions de la Saskatchewan

Le Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques a été créé en 2013 afin de reconnaître le mérite et le dévouement des clubs philanthropiques bénévoles sans but lucratif ou sociétés d'aide mutuelle dont les membres se rencontrent régulièrement en vue de réaliser des œuvres de bienfaisance, soit en accomplissant des actions pratiques et concrètes, soit en recueillant des fonds au bénéfice d'autres organismes.

Des cérémonies de remise du Prix seront organisées tout au long de l'année.

Pour obtenir le formulaire de mise en candidature ainsi qu'une liste complète des organismes admissibles et d'autres renseignements sur le Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques, consultez le site [www.saskatchewan.ca/premierserviceclubaward](http://www.saskatchewan.ca/premierserviceclubaward)

-30-

Renseignements :

Dauna Ditson  
Affaires intergouvernementales  
Regina  
Téléphone : 306-787-2155  
Courriel : [dauna.ditson@gov.sk.ca](mailto:dauna.ditson@gov.sk.ca)

\*(biographies en pièce jointe)